

25/09/14

**ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES
de la résidence sise Chaussée de Helmet 144
à 1030 Bruxelles**

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
tenue en date du JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014 à 19h00

dans les bureaux de la gérance,
7 Rue Victor Oudart à 1030 Bruxelles

Le quorum étant atteint par la présence de 7 propriétaires sur 11 (7210Q. / 10000) présents ou valablement représentés, l'assemblée peut donc délibérer sur tous les points repris à l'ordre du jour.

Le syndic est représenté par M. Y. HERMAN

Etaient présents Monsieur ou Madame:

ARNAUTS - DEMIR - FURMANOWSKI - PRIMO-YILDIZ-

Etaient représentés Monsieur ou Madame :

BUYS - AKMKJAN -

Etaient absents Monsieur ou Madame:

CURCA - THIENPOND - BENMOUSSA

Résumé des points discutés:

1. Vérification du quorum et signature des présences.
2. Election du président de l'assemblée:

M. Arnauts est élu président pour la séance.

3. Rapport du conseil de copropriété:

Rien de spécial à signaler.

4. Rapport du commissaire aux comptes:

Suite à la vérification des comptes par M. Arnauts, celui propose d'approver les comptes 2013.
Une remarque sur les comptes de 2014.

5. Etat des procédures judiciaires: néant

6. Approbation des comptes clôturés au 30.06.2014

Après la vérification des comptes par M. ARNAUTS, l'Assemblée approuve les comptes clôturés au 30.06.2014 sous réserve de la séparation de la facture 35 concernant le ramonage de la cheminée.

Le bilan est donc approuvé également de 2013 et 2014.

7. Décharge au gérant pour sa gestion au 30.06.2014:

L'Assemblée donne à l'unanimité des voix, décharge au gérant pour sa gestion au 30.06.2014.

8. Election ou réélection du conseil de gérance et du syndic:

A l'unanimité des voix, l'Assemblée désigne comme :

- Président : Mme Furmanowski
- Assesseurs : néant

Commissaire aux comptes: M. Arnauts.

Election du syndic: Calleo sprl

9. Travaux à réaliser:

Calorimètres digitaux:

Travail commandé. Placement prévus pour mai 2015.

Au sujet des anciens calorimètres, M. Arnauts signale qu'il y a des anomalies sur base du dernier décompte.

Il est demandé de voir pour le remplacement des calorimètres le plus rapidement possible. Si cela se fait vite, on ne tiendra pas compte de la consommation de mai à octobre.

Un appartement vide consomme 7.

Ascenseur: Mise en conformité ascenseur

Travail déjà voté lors des précédentes AG.
Historique de la part de M. Arnauts sur ce dossier.
Un arrangement à l'amiable doit être trouvé.

10. Budgets/fixation des appels:

On rappelle que les provisions pour les petits appartements sont de 100€/mois et les 125€/mois pour les grands.

Frais extraordinaires: prélevés sur le fonds de réserve.

On laisse à l'identique pour le fonds de réserve.

11. Points demandés par les copropriétaires:

Néant.

12. Divers:

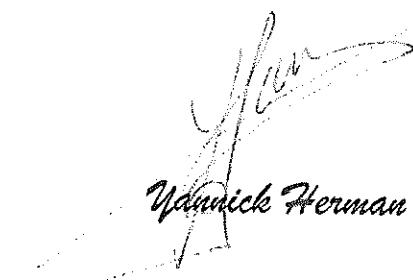
Il est demandé au 2G de faire retirer les pots de fleurs sur le toit.

13. Lecture du procès-verbal:

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h57'

Président de la séance ..

J. Jarmoushi


Yannick Herman


M. Arnauts


M. Lefèvre

